

Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 21 mars 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 2 p. (469r, 470v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 21 mars 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45546>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 mars 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

Lieu de destination 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris

Description

Résumé Sur l'affaire Jacquet. Godin se plaint que le rapport des experts ne soit pas en sa faveur. Il se demande si un procès en déchéance du brevet de rôti soi de Jacquet serait suspensif du jugement du tribunal de commerce de Vervins. Il lui demande de s'entendre avec Oudin-Leclère pour la suite à donner à l'affaire.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)
Personnes citées

- [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)
- [Jacquet, François Alphonse](#)
- [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieux cités [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 20 mars 1664 469

à Monsieur le Roi en Bois brûlé
Monsieur

M. Cantagrel a dû vous faire le
résumé des pièces que j'avois remises
aux mains des experts et vous faire
connaître le sujet de leur rapport
je vous en joins ci inclus un exemplaire
de la lettre de M. ouïen. il a fait
a pris pour moi une tournure aussi
mauvaise qu'il étoit possible et a laquelle
je ne m'attendais pas complètement les
experts ne me menaguent pas. veilliez
vous entendre avec M. ouïen sur
pour les plaidoiries

en présence de la situation que
le rapport me fait et de la quantité
de braise de jaugeant, je me demande
ce que sont derrière les marchandises
même son retour de l'usine attaquée
et le matériau que j'ai vu pour
l'exploitation de ces objets

un procès en dispense de son buste
de rebâsser droit et suspensif du
jugement du tribunal de commerce
de Verdun. mais il éroit encore une
nouvelle affaire qu'auj' p'rouvois tant
être débarrassé de toutes celles qui
me troubalent

074

peut-être à M. ouvrir l'heure que
je vous ai chargé de cette affaire
de correspondre avec vous pour
la suite, à y donner

suivilliez agir sur mes entourages
bien distingués

Lodin